

Planète Velotte

N° 39 - mars 2018



Un week end à la neige avec de la neige ça donne le sourire !



Merci à Mireille et Anne pour l'animation des temps de jeux de la ludothèque, les petits s'en donnent à coeur joie !



Salle comble pour notre Assemblée Générale dont vous trouverez plus de détails en pages intérieures.



L'édito de
Philippe Berthier,
Président de la
Maison de Velotte

Depuis le printemps 2017 notre association est à nouveau reconnue et subventionnée par la caisse d'allocations familiales du Doubs comme Espace de Vie Sociale (EVS) pour une période allant de 2017 à 2021. A travers ses actions un EVS doit poursuivre trois finalités :

- l'inclusion sociale, donc lutter contre l'isolement
- le développement des liens sociaux, donc favoriser le mieux vivre ensemble
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour les impliquer dans la vie sociale.

Je souhaite que ces trois axes soient au cœur de nos réflexions et pour cela je vous propose de venir nous rejoindre dans les commissions mises en place par le conseil d'administration. Vous trouverez les dates et les ordres du jour sur notre site Internet.

A l'issue de la dernière AG le conseil d'administration ne compte plus que 16 membres sur les 21 prévus. Dans nos statuts, en cas de vacance de postes, le conseil d'administration peut s'adjoindre de nouveaux membres, mais comme ils n'ont pas été élus en AG leur voix ne sera que consultative.

Si vous souhaitez apporter vos compétences au CA dans le cadre défini ci-dessus faites votre proposition à Sabrina ou sur accueil@maisondevelotte.com. Merci d'avance.

Vous pourrez trouver dans les pages qui suivent des éléments reflétant la vie de l'association.

Bonne lecture.

Retrouvez toute l'actualité de la Maison de Velotte sur maisondevelotte.com ou au 03 81 52 79 15



LES INFOBULLES

Repas
chez Berthe,
annulé

Visite au
Sybert
reprogrammé
le 26 avril

Fête de
quartier
le 9 juin

Beau
succès
pour les
puces
couturières

Les réductions
en fonction des
revenus sont aussi
valables sur les
animations !



Et si tu bossais cet été ?

Tu as envie de trouver un job pendant les vacances, mais tu ne sais pas comment t'y prendre ?

Pas de problème ! A la Maison de Velotte, Lucie te propose de t'aider sur la rédaction de ton CV, ta lettre de motivation, te donner quelques pistes de recherche pour trouver ton job de rêve.

Parce qu'on sait qu'une première expérience professionnelle n'est pas évidente à trouver, on te donnera quelques clefs afin d'éviter les pièges des recruteurs.

Si tu as besoin de conseils, n'hésite pas à venir demander à Lucie, c'est à la demande et c'est gratuit pour les adhérents de la Maison de Velotte.

Lucie Chopard

L'AG de La Maison de Velotte

Une assemblée générale est un événement important dans la vie de toute association. Elle permet l'élection du conseil d'administration bien sûr, mais aussi de faire le point sur l'année écoulée et les perspectives pour l'année à venir. Les adhérents présents et représentés ont la possibilité d'y intervenir pour faire part de leurs remarques ou de leurs questions. Ils valident ensuite par vote le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport moral.

L'AG de la Maison de Velotte a eu lieu le vendredi 9 février. On comptait 223 votants (84 présents et 139 pouvoirs donnés). Le rapport d'activité a été validé à l'unanimité, ainsi que le rapport moral. La partie financière a davantage été questionnée notamment pour comprendre le premier déficit important de l'association et la hausse des cotisations prévue (8 € par enfant, 15 € par adulte et 30 € par famille). Les comptes 2017 et le budget 2018 ont été validés à la majorité (166 voix pour et 57 abstentions). Le tarif des cotisations a été validé à l'unanimité moins une voix. Vous pourrez retrouver le contenu des rapports d'AG sur le site Internet de la Maison de Velotte rubrique «A propos» de l'onglet «L'association» ou sur demande.

L'élection du nouveau Conseil d'administration a ensuite eu lieu. Il accueille Philippe Berthier, Anthony Lallemand et Emilie Viennot. Suite à l'AG, les administrateurs ont élu le nouveau bureau : Philippe Berthier (re)devient président, aidé dans sa tâche par Mireille Bonna, vice présidente, Emilie Viennot, trésorière, Nicole Dechassey, secrétaire et Anne Blanc, secrétaire adjointe. Nous remercions tous les anciens administrateurs (Claudine Berthier, Françoise Chevillot, Henri Combi, Simone Grand, Laurence Ley, Françoise Pogeant, Mélanie Renaud et Fabien Stucklé) et l'ancien bureau pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à administrer notre maison de quartier.

Sabrina Chodey

HISTOIRE D'UNE ENTREPRISE : CRISTEL



Sortie journée en bus le mardi 15 mai
Info et réservation à la Maison de Velotte

Située à Fesches le Chatel, l'usine CRISTEL est née en 1983 et produit plus de 90% de ce qu'elle vend sur son site (anciennement JAPY) qui date de 1826.

CRISTEL est une Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Son histoire vous sera contée par Mme Dodane qui a repris l'entreprise au bord de la faillite ...

Une belle aventure humaine à découvrir.

Visite des ateliers puis petit tour au magasin d'usine. Egalement au programme de la sortie, balade au Près-la-Rose et repas au restaurant.

Claudine Berthier

DIABETACTION

La Fédération Française Sports pour Tous propose DiabetAction, un programme d'activités physiques à destination des personnes diabétiques ou à risque.

Mais pas que ! Pendant 3 mois, en plus de profiter de séances sportives collectives, vous recevrez des conseils pour une pratique régulière, adaptée à votre situation et vous pourrez échanger sur votre environnement, comment ajuster au mieux votre alimentation...

Le programme aura lieu à la Maison de Velotte en avril, mai et juin, les mardis de 10h30 à 12h (à compter du 23 avril).

Places limitées, pour bénéficier des conseils d'un professionnel expérimenté spécialement formé au programme DiabetAction, n'oubliez pas de vous inscrire.

30 € le programme

Sabrina Chodey

3 de perdus, 10 de retrouvés...

Nous habitons dans le quartier et avons 3 moutons qui entretiennent notre verger. Or, il se trouve que nos 3 moutons ont, un jour du mois de janvier, pris la poudre d'escampette...

Après les avoir vainement cherché dans les vergers au-dessus du nôtre, dans la colline du Rosemont, nous avons pensé à faire appel aux voisins et promeneurs du quartier en mettant un petit mot dans les boîtes aux lettres et des affichettes sur les poteaux des chemins de randonnées ainsi qu'à la Maison de Velotte. Aussitôt, nous avons reçu plusieurs témoignages de personnes qui les avait vus à divers endroits de la colline ! D'abord les 3, puis le bélier repéré seul, et enfin une des brebis retrouvée morte ...

En tout, une dizaine de personnes se sont manifestées : voisins, promeneurs... Merci à eux !

Dans cette petite aventure somme toute pas dramatique, cet intérêt nous a touché ; les pessimistes disent que les gens sont indifférents mais plein d'histoires chaque jour prouvent exactement le contraire !

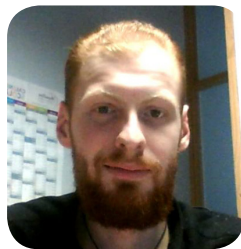
Fin de l'histoire : Finalement, le bélier est rentré... tout seul... un beau matin... et nous lui avons retrouvé (sur le Bon Coin) 3 nouvelles compagnes, il a l'air content... ainsi va la vie... Encore merci !

Sylvie et André Louistisserand

TRAVAILLONS ENSEMBLE !

Le Conseil d'Administration travaille via 6 commissions : activités, paniers fermiers, animations, communication, ressources humaines et finances. Il souhaite ouvrir chacune d'elles aux adhérents et velottiers intéressés par la vie de leur maison de quartier préférée. Si vous souhaitez rejoindre une ou plusieurs commissions, faites vous connaître. Pas besoin d'être un expert comptable pour rejoindre les finances, d'être un publicitaire averti pour la communication... tout le monde peut aider, partager ses idées, apporter de l'eau au moulin, alors n'hésitez pas à passer le cap !

4 questions à ...



Vincent Blet,
service civique
à la Maison de Velotte
Mission ados

En quoi consiste votre mission à la Maison de Velotte ?

Ma mission de Service Civique porte sur l'ouverture d'un pôle adolescence. En effet la fondation d'un « coin jeunes » et la proposition d'activités destinées aux 12-17 ans permettrait d'insufler une nouvelle énergie au sein de la Maison de Velotte.

Avez vous déjà mené un projet similaire ?

Durant mes études de Sociologie à l'Université de Rennes, j'ai dû conduire un projet similaire. Le groupe de travail dans lequel j'étais à monté un « pôle ados » dans une ZUP de Rennes. En allant au contact des jeunes nous avons pu mettre en place des activités leur correspondant et les sortant de leur quotidien difficile. Ce projet, monté en collaboration avec les jeunes du quartier de Villejean-Kennedy, leur a permis de se rendre compte qu'ils étaient capables de réaliser leurs envies s'ils se donnaient les moyens d'y arriver.

Vous habitez le quartier et y avez même passé votre enfance, est-ce un plus pour remplir votre mission ?

Avoir habité depuis tout petit dans le quartier est effectivement un plus pour remplir ma mission. L'organisation de la vie est assez différente par rapport aux autres quartiers Bisontins. Il est donc normal que le pôle ados prenne en compte ces différences et ne soit pas un calque d'une autre structure.

Les jeunes peuvent ils vous contacter pour échanger avec vous sur leurs envies, leurs idées ?

Le contact avec les ados est ce que j'attends pendant ma mission. Il n'est pas du tout question de monter un projet sans les jeunes, mais au contraire, de les placer au centre du projet. Afin de mieux les connaître et de leur proposer des activités leur correspondant, une page Facebook leur est réservée. Leurs propositions seront étudiées en concertation avec les autres jeunes et seront réalisées si cela est possible. Une adresse mail est aussi à leur disposition pour toute demande : ados@maisondevelotte.com.

LES ANIMATIONS À VENIR

En avril

- ◇ Mardi 3 Cimetière de St Ferjeux - RDV curieux
- ◇ Mercredi 4 Cueillette d'ail des ours à Beure
- ◇ Vendredi 6 La nuit - 2 Scènes
- ◇ Jeudi 26 Visite du Sybert - RDV curieux
- ◇ Effet Bekkrell - 2 Scènes
- ◇ Vendredi 27 Soirée ado Tout est permis, crêpes
- ◇ Samedi 28 Vannerie enfant (spécial fête des mères)
- ◇ Dimanche 29 Journée de la non violence éducative

En mai

- ◇ Mardi 15 Cristel (voir article) - RDV curieux
- ◇ Samedi 19 Troc plantes
- ◇ Mardi 22 Rando commentée cabordes
- ◇ Vendredi 25 Soirée des bénévoles
- ◇ Samedi 26 Eveil musical pour les tout-petits

En juin

- ◇ Vendredi 1^{er} Visite de Jardin de Fontaine
- ◇ Dimanche 3 Vannerie adulte (panier de cueillette)
- ◇ Samedi 9 **Velotte en fête ! la fête du quartier**
- ◇ Jeudi 14 Princes russes - 2 Scènes
- ◇ Samedi 23 Europapark (paiement en plusieurs fois possibles)
- ◇ Jeudi 28 Remote Besançon - 2 Scènes
- ◇ Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, week-end randonnée dans les Vosges

Pour plus d'informations sur ces animations et pour réserver, contactez nous vite !

Retrouvez les dates des randonnées et des livraisons Paniers fermiers sur notre site Internet ou à l'accueil de la Maison de Velotte...

PESTO À L'AIL DES OURS

Pour un bocal de 250 à 300 ml
Une recette bien sympa pour les amoureux de la nature et les gourmands !

- 150 g de feuilles d'ail des ours
- 50 g de pignons de pin
- 50 g de parmesan
- 100 à 125 ml d'huile d'olive
- 5 g de fleur de sel
- 2 g de poivre

Rincez et asséchez les feuilles d'ail des ours. Passez au four les pignons de pin à 200° pendant 3 minutes. Dans un contenant approprié, mixez les feuilles avec l'huile d'olive. Une fois mixées, ajoutez le parmesan et la poudre d'amandes. Mélangez à la fourchette. Assaisonnez. Ajoutez de l'huile d'olive jusqu'à la texture désirée.